DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260413-2026_04_05-DE

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 13
Suffrages exprimés : 14

Date de convocation : 03/04/2026

Etaient présents : AUDOIRE S., BOIZARD S., FALEZAN A., GOBIN A., HERVIOU A., LANCIEN E., LE BARS A., LE GONIDEC C., LE GUILLOU H., NICOLAS L., OUTIN V., SALAUN S., VINCENT E.

18 h 45 – Arrivée de LE VOGUER D. (point 9)

Absents excusés ayant donné pouvoir :
LE ROY G. donne pouvoir à VINCENT E.

Date de l'affichage : 16/04/2026

Un scrutin a eu lieu Anaïs LE BARS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 05

Gouan'Arts Subvention 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'association communale Gouan 'Arts a sollicité l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2026.

Il est précisé que cette demande n'a pas pu être examinée lors de la séance du Conseil municipal du 17 février 2026, en raison d'informations manquantes au dossier.

Le dossier étant désormais quasi complet, et au vu du bilan financier présenté par l'association, il est proposé de reconduire le montant attribué les années précédentes.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'accorder à l'association Gouan 'Arts une subvention d'un montant de 320.00 € pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
➢ d'attribuer une subvention de 320.00 € à l'association Gouan 'Arts sous réserve de fournir le récépissé de changement de statut de la Préfecture,
➢ d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU

MAIRIE DE GOMMENEC'H (Côtes-d'Armor)